



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
*Pour diffusion immédiate*

**Le CLD Rimouski-Neigette prévoit la fin de ses activités en 2015**

**Rimouski, le 16 décembre 2014** – Le Centre local de développement (CLD) Rimouski-Neigette prévoit fermer ses portes dans les prochains mois, alors que la MRC de Rimouski-Neigette planifie déléguer le mandat de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat à une autre entité.

En point de presse aujourd'hui, la MRC a annoncé une entente de principes préliminaires avec la Ville de Rimouski, visant à déléguer le mandat de développement économique à la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER), conditionnellement à des changements législatifs provinciaux. Le CLD maintient donc l'avis de licenciement collectif en date du 9 janvier 2015, avis qui avait été communiqué auprès des employés le 13 novembre dernier. Toutefois, afin d'assurer une transition fluide et efficiente des dossiers en cours, le CLD maintiendra son service-conseil auprès des promoteurs et des entrepreneurs de janvier à mars 2015, avec un effectif réduit de cinq à trois conseillers.

Les programmes d'aide financière offerts aux promoteurs et les fonds locaux d'investissement demeureront intacts, mais le Fonds Jeunes promoteurs, le Fonds économie sociale et le Programme des projets structurants seront suspendus temporairement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les ententes financières déjà signées ne seront pas touchées par l'arrêt de ces programmes. Le CLD poursuit également la gestion du Pacte rural jusqu'au 31 mars 2015.

En raison de la priorité accordée à l'accompagnement et au soutien des promoteurs et des entrepreneurs, le CLD se voit contraint d'interrompre la coordination de la cellule de mentorat et de réduire au minimum les activités reliées à la concertation régionale et à l'immigration, puisque le poste d'agent de concertation et des communications a également été coupé dans la foulée des restrictions budgétaires.

Rappelons que le Pacte fiscal du gouvernement du Québec, annoncé le 5 novembre dernier, comprend des coupures de 300 M \$ pour les municipalités du Québec. Alors que le CLD Rimouski-Neigette est financé majoritairement par les neuf municipalités de la MRC, cela s'est traduit par l'amputation de 55 % de son budget. Dans de telles conditions, la MRC a choisi de revoir le modèle de soutien aux promoteurs et aux entrepreneurs pour maximiser les ressources allouées au développement économique du territoire.

– 30 –

Source :

Pascale Geoffroy  
Agente de concertation et des communications  
Centre local de développement Rimouski-Neigette  
418 722-8766, poste 106  
a.urvoy@cldrn.co

Pour entrevue :

Jean Létourneau  
Directeur général  
Centre local de développement Rimouski-Neigette  
418 722-8766, poste 109  
j.letourneau@cldrn.com